

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 22 mai 2015

Service instructeur

Direction des Routes et des Transports (DRT)
Pôle Mobilité Ingénierie Transports (PMIT)

Service consulté

DIF

N° CP-2015-5-3-8

FORMATION DES ÉLÈVES À LA SÉCURITÉ DANS LES CARS SCOLAIRES

Résumé : La FNTV Alsace sollicite la participation du Département pour la campagne 2014/2015 de sensibilisation des collégiens à la sécurité dans le transport scolaire. Il est proposé de donner suite à cette demande pour un montant de subvention de 2 084,00 €.

La Fédération Nationale des Transporteurs de Voyageurs – Délégation Alsace (FNTV Alsace) organise annuellement une campagne dans les collèges pour la sensibilisation des élèves à la sécurité dans le transport scolaire. Pour la part relative au Haut-Rhin, cette campagne est soutenue par le Conseil Départemental.

Elle prend la forme de matinées de formation organisées dans les collèges pour les classes de sixième. La séance est animée par les formateurs des entreprises de transport, membres de la FNTV Alsace, en partenariat avec l'équipe pédagogique des collèges, les organisateurs locaux de transports scolaires et la Gendarmerie. Le support pédagogique est une vidéo réalisée par la FNTV.

Les thèmes abordés ont pour objet la sécurité dans les cars et aux points d'arrêt. L'accent est mis sur le port de la ceinture, les risques à l'arrêt du fait des angles morts du véhicule et le comportement à bord. Le formateur présente également aux élèves le métier de conducteur. La campagne est généralement clôturée par un jeu concours.

Le Conseil Départemental soutient cette campagne depuis 2005 avec une participation de 50 % de la dépense pour la part réalisée dans les collèges du Haut-Rhin (prorata du nombre de collèges). Sont concernés des heures de personnel et des fournitures.

La campagne de prévention 2014/2015 a été réalisée dans 47 collèges d'Alsace, dont 26 dans le Haut-Rhin. La dépense totale s'est élevée à 7 578,00€ dont 4 168,00 € TTC pour la part haut-rhinoise.

La FNTV Alsace sollicite la participation du Conseil Départemental pour cette campagne.
La subvention s'élève à 50 % de cette dépense soit 2 084,00 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'approuver le versement d'une subvention de
2 084 € à la FNTV Alsace.

Les crédits sont à prélever au chapitre 65 - fonction 81 - nature 6574 - programme A791.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written in a cursive style.

Eric STRAUMANN